	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 26032</p>
---	---	--

SEANCE du : 2 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le 2 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 24 février 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Bérandère BAZANTAY	Sandrine DELUGEAU	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU, présente de 18h40 à 21h25	
Hélène BROSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Florence BAZZOLI	Stéphanie FILLON	Jean-François MORIN, excusé - pouvoir à Anne ROUX
Anita BRIFFE	Constance MACKOW, excusée - pouvoir à Nathalie MOREAU	Philippe ROBIN
Jamel CHENIOUR, excusé - pouvoir à Bruno COTHOUIS	Nathalie MOREAU, absente de 18h30 à 18h40 et de 21h25 à 21h40	Rodolph THIBAudeau

Secrétaire de séance : Thierry BAUDOUIN, assisté des services de la Ville
Assistaient également : Delphine CHESSEON, Directrice Générale des Services
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



Demande de subvention pour le Festival des Arts de la Rue, le « F.A.R. » 2026

Document annexé et présenté en séance.

Dossier présenté par Véronique VILLEMONTAIX.

La 5^{ème} édition du Festival des Arts de la Rue aura lieu les 3 et 4 juillet 2026. Depuis 2022, ce festival propose un accès gratuit à un large public et une programmation artistique riche et variée : théâtre, humour, arts du cirque, arts visuels, danse, etc. Il contribue à dynamiser le territoire, à créer du lien avec les associations locales et les partenaires, à valoriser les pratiques amateurs et à permettre aux plus jeunes d'accéder à la culture. La journée du 30 juin est spécialement destinée aux scolaires avec un projet pédagogique mené en amont du festival.

Montant total du projet HT : 52 373 €.

La Ville de Bressuire sollicite :

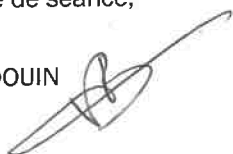
- Après de la Politique de la Ville, au titre du Contrat de Ville, une subvention d'un montant de 1 500 € TTC ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à déposer la demande de subvention auprès de la Politique de la Ville ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente demande de subvention.

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOUIN




Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
 079-217900497-20260306-DG_DEL_2026_032-DE
 Date de télétransmission : 06/03/2026
 Date de réception préfecture : 06/03/2026